



Cette action est cofinancée par le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.



François BONNEAU
Président délégué de Régions de France

Stéphane TRAVERT
Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation

Rennes, le 20 novembre 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

—

Séminaire du Partenariat européen pour l'innovation

—

Le séminaire du Partenariat européen pour l'innovation « agriculture productive et durable », organisé dans le cadre d'un partenariat avec le Conseil régional de Bretagne à Rennes, a réuni près de 120 participants le 16 novembre 2017.

Le Partenariat européen pour l'innovation (PEI), mis en œuvre depuis 2014, est devenu un gisement de connaissances et d'innovations, mises à l'épreuve des pratiques, avec des résultats concrets pour les agriculteurs. On compte déjà 100 groupes opérationnels en France et 70 projets multiacteurs européens du PEI.

Le séminaire intitulé « Le PEI Agri : au service des transitions » a permis de présenter des projets multiacteurs européens et des groupes opérationnels régionaux du PEI qui contribuent à l'autonomie protéique des élevages. Les différents leviers de l'autonomie protéique, tant des monogastriques que des ruminants, ont été abordés : les sources alimentaires, les cultures, la couverture des besoins nutritionnels, la sélection génétique... (projets « SOS Protéin » et « FEEDaGENE »). Il a aussi permis de redémontrer l'intérêt des prairies : économiquement efficaces, riches d'aménités (GO « Qualiprat ») mais souffrant d'un déficit d'image et d'innovations (« Inno4Grass »).

Le séminaire a également illustré l'apport des projets partenariaux du PEI pour maintenir ou créer de la valeur à l'échelle de filières locales ou de territoires. Ou, comment des projets associant agriculteurs, entreprises, chercheurs, conseillers... s'organisent et travaillent ensemble pour pérenniser une production (GO « Moutarde de Bourgogne ») ; garantir une croissance à l'export (GO « Mont-Blanc ») ; développer des modes de productions triplement performants et des produits répondant aux attentes des consommateurs (GO « Midi Porc », « Treasure »). Les relations de travail entre l'amont et l'aval, voire les relations contractuelles, s'en trouvent modifiées, renforcées.

Par-delà les résultats économiques pour les agriculteurs, l'intérêt de ces travaux pluridisciplinaires réside dans la prise en compte de problématiques environnementale, sanitaire et sociale et des attentes des consommateurs.

Une animation par des experts (INRA, Pôle de compétitivité) a permis d'interroger les caractéristiques du PEI, le caractère reproductible des processus d'innovation et des résultats, l'intérêt des croisements entre projets, échelles géographiques...

Contacts presse

Service de presse de M. Stéphane TRAVERT – Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse de M. François BONNEAU – Natacha Hamann – Tel : 06 51 29 92 19 ; nhamann@regions-france.org

Monsieur Mihail Dumitru, Directeur général adjoint de la DG AGRI à la Commission européenne, a conclu la journée, témoignant de l'importance pour l'Union européenne de l'innovation en général et du PEI en particulier.

Le Réseau rural national, piloté par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires et Régions de France est en charge de l'animation nationale du PEI AGRI, en lien avec les Régions et le réseau européen du PEI.

Pour en savoir plus, consultez le site : "<http://www.reseaurural.fr/PEI>